

Enquête sur l'eau dans les industries : Centrales d'énergie électrique (Combustibles fossiles ou nucléaires), 2015

Ce document est confidentiel une fois rempli.
English version available

Veuillez inscrire votre adresse électronique.

Adresse électronique
0009

Corriger, au besoin, les renseignements préimprimés en remplissant les cases ci-dessous :

Raison sociale
0001

Nom commercial
0002

À l'attention de
0021

Nom de la personne-ressource
0028

Prénom de la personne-ressource
0008

Adresse
0004

Ville
0005

Province, territoire ou État
0006

Pays
0053

Code postal/ Zip code
0007

Veuillez lire avant de remplir le questionnaire

Autorité

Cette enquête est menée en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.

EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

Objectif de l'enquête

Cette enquête vise à recueillir des renseignements détaillés sur l'utilisation de l'eau au Canada par les industries manufacturières, minières et les centrales d'énergie électrique. L'enquête veut obtenir des renseignements sur les utilisateurs d'eau, leur consommation, l'endroit d'où l'eau provient et son prix. Ces données seront utilisées dans l'établissement d'indicateurs et de comptes environnementaux.

Votre information pourrait aussi être utilisée par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information recueillie qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Statistique Canada utilisera les données de cette enquête à des fins statistiques.

Retour du ou des questionnaires

Veuillez poster le ou les questionnaires dûment remplis dans l'enveloppe ci-jointe ou télécopier le tout à Statistique Canada au 1-888-833-7999 dans les 30 jours suivant la réception. **Si vous êtes dans l'impossibilité de respecter ce délai, téléphonez-nous au 1-866-445-4323** (sans frais) pour nous informer de la date à laquelle vous prévoyez pouvoir répondre aux questions. Vous avez perdu l'enveloppe-réponse ou avez besoin d'aide pour remplir votre questionnaire ? Téléphonez-nous au **1-866-445-4323** (sans frais).

Divulgaration des renseignements transmis par télécopieur ou courriel

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Ententes de partage de données

Afin de réduire le fardeau du répondant, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organisations gouvernementales, qui ont accepté de garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques.

Les renseignements sur les ententes de partage de données et les couplages d'enregistrements se trouvent à la dernière page du questionnaire.

Nom de la principale personne qui a rempli ce questionnaire, s'il diffère de celui indiqué ci-dessus :

0026 1 M. 2 Mme 3 Mlle 4 Mad. 5 Dr.

Nom de famille
0054

Prénom
0013

Titre
0014

Numéro de téléphone
0017

Poste
0027

Numéro de télécopieur
0016

Site Web
0020

Adresse électronique
0018

Période de déclaration : le 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015

NOTE i) Les volumes d'eau doivent être déclarés selon les unités de mesure utilisées dans l'établissement; veuillez **ne cocher qu'un seul cercle** et utiliser cette unité de mesure tout au long du questionnaire.

Ligne
1

C0101

1 mètres cubes

2 autre – préciser :

C0102

IMPORTANT

Si la déclaration comprend des multiples d'une unité de mesure, veuillez vous assurer d'entrer les bonnes valeurs décimales ou le bon nombre de zéros (c.-à-d., si les unités de mesure précisées dans *autre*, ci-dessus, sont des *milliers* de litres, une quantité déclarée de 3 = 3 000 (*3 mille*) litres, alors qu'une quantité déclarée de 3 000 = 3 000 000 (*3 millions*) litres).

Si la déclaration comprend des gallons, veuillez préciser s'il s'agit de gallons américains ou impériaux.

ii) Lorsque les données ne sont pas disponibles, veuillez fournir une estimation.

SECTION 1: TOTAUX MENSUELS ET ANNUELS - PRÉLÈVEMENT ET ÉVACUATION D'EAU

DIRECTIVES

- (i) Dans la présente section, sous «prélèvement», (prise d'eau) veuillez indiquer la quantité mensuelle «d'eau nouvelle» qui entre dans votre établissement pour toutes les utilisations dans la centrale. Aux fins du présent questionnaire, «eau nouvelle» est celle qui entre pour la première fois dans cette centrale, **peu importe la source ou la qualité de cette eau** (y compris tout prélèvement d'eau à des fins sanitaires ou domestiques). «Eau nouvelle» comprend l'eau détournée d'une ressource naturelle vers des bassins de retenue ou une autre installation de stockage à l'extérieur aux fins d'utilisation ultérieure.
- (ii) Lorsque vous fournissez de l'eau à une ou plusieurs industries ou municipalités adjacentes ou locataires, veuillez ne déclarer que le volume estimatif d'eau prélevée pour votre centrale.
- (iii) Sous «évacuation», veuillez indiquer la quantité d'eau acheminée vers son dernier point d'évacuation (y compris l'évacuation sanitaire ou domestique).
- (iv) Sous «évacuation», **ne déclarez pas** le volume d'eau déversée dans les étangs, les lagunes ou les bassins et destinée à être recirculée ou réutilisée tant que cette eau n'est pas effectivement évacuée dans un endroit qui échappe au contrôle de la centrale.
- (v) Sous «évacuation», **n'incluez pas** toute eau perdue en cours de production par évaporation, conservée en permanence dans une installation de stockage ouverte ou fermée, ou autrement consommée (p. ex., incluse dans un produit final).

Mois	Volume mensuel	
	Prélèvement	Évacuation
1	C1001	C1101
2 janvier	C1002	C1102
3 février	C1003	C1103
4 mars	C1004	C1104
5 avril	C1005	C1105
6 mai	C1006	C1106
7 juin	C1007	C1107
8 juillet	C1008	C1108
9 août	C1009	C1109
10 septembre ..	C1010	C1110
11 octobre	C1011	C1111
12 novembre ...	C1012	C1112
13 décembre ...	C1013	C1113
14 TOTAL ANNUEL		

15 Si le volume total d'eau évacuée (C1113) est supérieur au volume total d'eau prélevée (C1013), veuillez en indiquer la raison :

C1201

SECTION 4 : PRÉLÈVEMENT D'EAU PAR CATÉGORIE D'USAGE

DIRECTIVES

- (i) Déclarez le volume d'eau dans votre centrale selon l'utilisation **initiale**. Cette section ne doit pas inclure l'eau recirculée (voir la définition « d'eau recirculée » à la section 5).
- (ii) À la ligne 40, « Autres usages » ne doit pas inclure l'eau pompée par l'établissement et destinée à l'usage initial à l'extérieur de la centrale.

Lorsque les données ne sont pas disponibles, veuillez fournir une estimation.

	Usage	Code	Volume annuel
37	Eau de refroidissement et de condensation, et vapeur - toute eau qui n'entre pas directement en contact avec les produits, les matériaux ou les sous-produits de l'exploitation, notamment celle qui sert au fonctionnement ou au refroidissement du matériel de traitement (y compris la climatisation) ou encore à l'alimentation des chaudières générant la vapeur nécessaire au traitement et à la production d'électricité ..	C4102	
38	Contrôle de la pollution (e.g. désulfuration des effluents gazeux humides, etc.).....	C4106	
39	Services sanitaires ou usages domestiques - Il s'agit de l'eau utilisée pour les toilettes, les services de conciergerie, l'arrosage de pelouses, le lavage de véhicules, etc.	C4103	
	C4000	C4104	
40	Autres usages (<i>préciser</i>)		
41	Total (la somme des lignes 37 à 40 devrait égaler la somme des valeurs inscrites à la ligne 14, C1013).....	C4105	
42	Quelles ont été les pertes d'eau estimées (y compris l'évaporation et l'infiltration) :	C4201	
	(i) dans le cycle de refroidissement ?	C4202	
	(ii) dans le cycle de contrôle de la pollution (e.g. désulfuration des effluents gazeux humides, etc.) ?	C4203	
	(iii) dans le système de contrôle des cendres (y compris les pertes d'eau par évaporation des étangs) ?	C4204	
43	Quelle quantité d'eau de chaudière a été nécessaire à la production d'énergie (excluant la production de vapeur destinée à la vente ou au transfert) ?		
44	Y a-t-il un condenseur pour le refroidissement à la centrale ?	C4205	1 <input type="radio"/> Oui 3 <input type="radio"/> Non
			↓
45	Dans l'affirmative, quelle a été l'augmentation réelle de la température de l'eau de refroidissement dans le cycle de refroidissement du condenseur ?	C4206	Température °C
	Minimum	C4207	°C
	Maximum		
46	Veuillez indiquer le type de système de refroidissement utilisé dans votre établissement :	C4208	
	(i) passage unique	C4213	1 <input type="radio"/> Oui 3 <input type="radio"/> Non
	(ii) étang de refroidissement	C4214	1 <input type="radio"/> Oui 3 <input type="radio"/> Non
	(iii) tour de refroidissement	C4211	1 <input type="radio"/> Oui 3 <input type="radio"/> Non
	(iv) autres méthodes		1 <input type="radio"/> Oui 3 <input type="radio"/> Non
47	Cette centrale a-t-elle produit de la vapeur à d'autres fins que pour la production d'électricité (p. ex. le chauffage, l'utilisation dans un procédé ou pour la vente) ?	C4212	1 <input type="radio"/> Oui 3 <input type="radio"/> Non

Commentaires

Approximativement combien de temps avez-vous mis pour recueillir les données et remplir le présent questionnaire?

C9910

Heure(s)

C9909

Minutes

Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires et suggestions sur le sujet ci-après ou sur tout autre sujet concernant l'*Enquête sur l'utilisation industrielle de l'eau*.

Nous sommes reconnaissants de l'aide que vous nous avez fournie.

- Contenu du questionnaire
- Nouvelles questions d'intérêt pour votre industrie
- Clarté des questions
- Ordre et enchaînement des questions
- Moment de la réception du questionnaire et délai de réponse accordé
- Autres sources de renseignements pour alléger davantage le fardeau de réponse

C9920

C9913

C9914

C9915

C9916

C9917

C9918

C9919

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Renseignements généraux

Confidentialité

Vos réponses sont confidentielles.

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information recueillie qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Statistique Canada utilisera les données de cette enquête à des fins statistiques.

Ententes de partage de données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organisations gouvernementales, qui ont accepté de garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada communiquera les données de la présente enquête seulement aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'**article 11** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, on ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

L'**article 12** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec l'une ou l'autre de ces organisations en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef et en la retournant avec le questionnaire rempli. Veuillez préciser les organisations avec lesquelles vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 12** ont été conclues avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut ainsi qu'avec Environnement Canada.

Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales et territoriales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

Couplages d'enregistrements

Pour améliorer les données de la présente enquête et réduire au minimum le fardeau de réponse, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements de cette enquête avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de sources administratives.

Si vous avez des questions concernant l'enquête, veuillez communiquer avec nous.

Téléphone (sans frais) : 1-866-445-4323

Télécopieur : 1-888-883-7999 (au Canada)

Veuillez retourner le questionnaire dans l'enveloppe ci-jointe.
NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE COLLABORATION.